



# Le Bulletin Municipal

Juillet 2019 - N°337

Supplément  
Estival

## CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET 2019

### *DISCOURS DU MAIRE*

Comme dans chaque commune de France, nous célébrons aujourd'hui ensemble notre fête Nationale.

Cette date du 14 juillet est bien sûr celle de la « prise de la Bastille » mais dans notre tradition républicaine comme le rappelle le philosophe Robert REDEKER nous commémorons aussi notre longue histoire, celle de notre pays, de notre Patrie, de nos 5 républiques de nos 40 rois et de nos 3 Empereurs.

Cette fête, à elle seule, condense toute notre mémoire collective, dépassant ainsi largement sans la négliger la grande révolution de 1789 celle que glorifie MICHELET avec son immense ferveur maçonnique !

Cette célébration, cette institution unique, fonde notre NATION. C'est en son cœur que se presse la longue cohorte de ceux dont le souvenir a façonné nos racines occidentales. Ses héros : ROLAND, GODEFROY DE BOUILLON, BAYARD, JEANNE D'ARC, D'ARTAGNAN, CHARLEMAGNE, BONAPARTE, JEAN MOULIN, SAINT LOUIS et bien d'autres peuplent l'imaginaire de notre LEGENDE NATIONALE, ils nous unissent et soudent toujours notre vieux peuple dans les instants les plus sombres et les réveillent vers ses plus beaux espoirs. Ils nous disent tous comme CHATEAUBRIAND « que le plus moral des instincts est la Patrie. »

Ici à SAINTE ANASTASIE dans notre village d'origine ou d'adoption, nous partageons cette réalité historique et comme dans toutes les campagnes, nous sommes attachés à ces valeurs de notre terre, en sachant qu'il nous faut quelquefois parler fort pour être entendu et que pour cela, il ne nous reste que la force des faibles qui échoit toujours à ceux qui ne détiennent ni la force ni le pouvoir.

Ici chacun sait s'exprimer librement par le seul suffrage universel et chaque vote est digne et respectable, il ne peut être stigmatisé ou ignoré au nom de la pensée unique des lobbyistes et des arrivistes de la politique.

Ici nous savons être républicain et savons encore qu'un élu fût-il Maire, n'est jamais un juge de la pensée, de la politique ou des âmes.

C'est comme cela qu'à SAINTE ANASTASIE, depuis bien longtemps, vos élus n'ont jamais été la boîte à outils des dirigeants politiques de tout bord : « ils gèrent leur commune ».

Tous se sont voulus et se veulent les serviteurs de chacun de vous, détenteurs éphémères d'un pouvoir et de responsabilités que vous leur avez confiés.

Aussi mes chers concitoyens, en ce jour de la France, je voulais vous dire avec foi et humilité mon attachement profond et solide aux valeurs qui, dans notre village, ne sont jamais l'objet de graves querelles intestines.

Avec mon Conseil Municipal, comme avec les précédents, nous n'avons jamais dérogé à cette règle et je forme le souhait qu'elle se prolonge dans le respect des institutions et de chacun de vous.

Et que vive la République et que vive la France.

*Jean-Pierre MORIN*

# Festivités Juillet – Août 2019

**Samedi 20 Juillet**

**Fête de la Saint-Just**

Place des Ferrages

21h – Retraite Flambeaux

Fanfare et majorettes

22h – Bal, Groupe « Loungetime »



**Lundi 22 Juillet**

**Fête de la Saint-Just**

Place des Ferrages

19h30 – Repas

21h30 – Bal

Feu d'artifice



**Dimanche 11 Août**

**Les Boucles de l'Issole**

Course pédestre de 11.5km



**Du 24 au 25 Août**

**Rencontre de Voitures  
Américaines**

Place de la Gare



**Samedi 24 Août**

**Foire aux Croûtes – Arts'Tasie**  
Pré de la Font



**Fête**

de la

**Saint-Just**

**Dimanche  
21 Juillet**

Place Saint-Just :

10 h 00 - Rassemblement des villageois en tenue Provençale, avec le Groupe Folklorique des Traditions Provençales :  
« LOU GINESTOUN DÉ LORGUÉ »

Eglise de Sainte-Anastasie :

10 h 30 – GRAND MESSE DE LA SAINT-JUST chantée et jouée par « LOU GINESTOUN DÉ LORGUÉ » avec la participation de la chorale de l'Eglise.

11 h 30 – BENEDICTION PLACE SAINT-JUST ET PROCESSION au cœur du village.

Place des Ferrages :

12 h 00 – BENEDICTION DU PAIN ET DU TERROIR.  
12 h 30 – APERITIF PUBLIC offert par la Commune aux habitants du village, aux associations et aux vacanciers animé, sur des musiques et danses traditionnelles interprétées, par le groupe :  
« LOU GINESTOUN DÉ LORGUÉ ».

**COMMUNE DE SAINTE ANASTASIE-SUR-ISSOLE**  
AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION "LA SAINT JUST"

